

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **25 septembre 2020** à **19h00**

N° délibération
D2020-07-01

Date de convocation
19 septembre 2020

Date d'affichage
19 septembre 2020

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents exc.</i>	<i>Absent</i>	<i>Votants</i>
15	13	2	0	15

Étaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse
M. MULLER Jean-Marie	M. GIRARD Guy	Mme PECYNA Carole
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CAISSUTTI Claudie	M. BOULANGE Philippe
M. POINSIGNON Gilles	M. MARTIN Michel	M. PEREZ Thomas
		Mme KRÄWER Alice

Étaient absents excusés

Mme PIQUEMAL Anne	Pouvoir à Mme CAISSUTTI Claudie
M. FALLITO Giovanni	Pouvoir à Mme LUBNAU Dominique

Objet : **Aménagement d'un chemin piétonnier avec glissière de sécurité**

VU l'exposé du maire concernant le projet d'aménagement d'un chemin piétonnier avec glissière de sécurité route de Sarrebruck à Landremont

CONSIDERANT les nouvelles constructions et l'augmentation de la population route de Sarrebruck à Landremont, et le trajet emprunté par les habitants et notamment les plus jeunes pour se rendre à pied dans le village ou à l'arrêt de bus pour se rendre à l'école à Metz ;

VU le coût projeté de l'opération ;

Estimation des travaux	HT en €	TTC en €
Aménagement d'un chemin piétonnier avec glissière de sécurité	60 707,51	72 849,01
TOTAL	60 707,51	72 849,01

Monsieur le Maire présente les différentes sources de financement de ce projet et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions auprès des organismes concernés :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Organisme	Au titre de	Montant demandé
Département	AMISSUR (Aide mosellane aux investissements spécifiques à la sécurité routière des usagers de la route) 30%	18 212,25
18 Commune Silly-Sur-Nied	Autofinancement	30 353,75
Commune Silly-sur-Nied	TVA	12 141,50
Montant total TTC du projet		60 707,51

Le Conseil Municipal, après délibération :

AUTORISE le Maire à solliciter auprès des organismes cités ci-dessus toutes subventions relatives à l'opération d'aménagement et de sécurisation d'un trottoir.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ces subventions et la réalisation des travaux et à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés.

Fait à Silly-sur-Nied, le 25 septembre 2020
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet